

MOBILITES SPATIO-TEMPORELLES ET PROBLEMATIQUE IDENTITAIRE AUTOUR DU FONCIER DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE DE VENANCE KONAN.

MAHO Sézito David

Enseignant-Chercheur

Maître-Assistant

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Spécialité : Littératures africaines (Roman Africain)

sezitodavid72@gmail.com

Résumé

Les mobilités migratoires sont un phénomène qui ne cesse de polariser l'attention des écrivains du fait des crises engendrées. L'intérêt accordé particulièrement par Venance Konan à ces crises entre autochtones et étrangers a conduit à réfléchir sur les « Mobilités spatio-temporelles et problématique identitaire autour du foncier dans l'œuvre romanesque de Venance Konan ». Cette réflexion vise à montrer comment les mobilités spatio-temporelles décrites par cet écrivain ont un impact sur les rapports entre les autochtones et les étrangers et soulève la problématique identitaire. Ainsi, menée sous le prisme de la sociocritique et de la psychocritique, l'étude va d'abord analyser les contours théoriques des concepts, interroger ensuite les techniques de fictionnalisation des crises foncières avant de montrer enfin que les romans offrent une grille de lecture de la réconciliation et de l'éthique sociale.

Mots clés : *autochtones, étrangeté, foncier rural, mobilités migratoires, roman, réconciliation.*

Abstract

Migratory mobility is a phenomenon that has generated crises and continues to polarize the attention of writers like Venance Konan, who are particularly interested in fictionalizing their impact on relations between natives and foreigners. This fictionalization of this phenomenon with its various corollaries inspired the following reflection: "Mobility in the novels of Venance Konan and issues of rural land and strangeness". This reflection,

which aims to show how the spatio-temporal mobility described by this writer contributes to the issue of identity, will be conducted under the prism of sociocriticism and psychocriticism. Thus, after the theoretical analysis of the concepts, the study questioned the techniques of fictionalizing these mobilities and the resulting crisis, before showing that beyond the crisisogenic aspect, the novels offer a grid of reading of reconciliation and social ethics.

Keywords: natives, strangeness, rural land, migratory mobility, novel, reconciliation.

Introduction

La mobilité spatiale est un flux qui concerne tous déplacements des populations dans l'espace physique. Bien des recherches sur les divers mouvements migratoires ont montré que ceux-ci sont souvent source de crises étroitement liées au rapport des populations en présence à la terre. Ces crises de cohabitation, qui ont mis à rude épreuve la gouvernance du foncier rural en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance, ne cessent de susciter de la matière à écrire chez nombre d'écrivains et critiques. Ainsi, s'inscrivant dans cette perspective, V. Konan s'est particulièrement intéressé³² au problème foncier dans son pays et en a fait une matière de fiction romanesque dans *Catapilas ces ingrats* et *Catapilas, Chef de village*³³. Cette fictionnalisation de la crise foncière nous a amené à réfléchir sur les « Mobilités spatio-temporelles et problématique identitaire autour du foncier dans l'œuvre romanesque de V. Konan ». Cette la crise foncière que l'auteur revisite à travers ces deux œuvres suscite quelques interrogations : quels sont les mobiles de ces mouvements migratoires dans les deux romans ? Comment les rapports entre autochtones et étrangers à propos de la terre sont-ils socialement parvenus à des crises ; en quoi le traitement

³² Cet intérêt n'est pas sans rapport avec sa posture de journaliste et chef central des rédactions chargé des enquêtes et dossiers spéciaux à Fraternité-Matin.

³³ Dans la suite de cette étude, ces deux œuvres seront abrégées comme suit : CCV pour *Catapila*, *Chef du village* et LCI pour *Les Catapilas, ces ingrats*

littéraire de ces crises foncières constitue-t-il un facteur de réconciliation des deux communautés ?

À l'aune de cette problématique, l'étude vise à montrer comment V. Konan retranscrit les relations conflictuelles entre autochtones et allogènes autour de la terre. De façon spécifique, il s'agit de mettre en évidence les revendications identitaires autour des concepts d'ivoirité et d'étrangeté. De ce fait, l'hypothèse de l'étude est que, au-delà de la crise identitaire, ces œuvres offrent une grille de lecture de l'éthique de la réconciliation sociale. Ainsi, pour l'étude d'un tel climat de crise fictionnalisée, nous avons convoqué la sociocritique, la psychocritique et la géocritique pour mettre en lumière d'une part, l'état d'esprit des populations autochtones et étrangères en présence et d'autre part la dimension sociale et éthique du phénomène migratoire. Au regard de ce qui précède, l'étude va d'abord analyser les contours théoriques des concepts, interroger ensuite les techniques de fictionnalisation des crises foncières, avant de montrer enfin que les romans ouvrent de piste de réconciliation et de l'éthique sociale.

1. Mobilités spatio-temporelles et foncier rural : approches théoriques

La mobilité spatiale est un aspect essentiel dans l'organisation des espaces de toute société. Aujourd'hui, les formes de mobilités se sont diversifiées et leurs évolutions conduisent bien des chercheurs à réinterroger l'acceptation même de la notion de mobilité afin de mettre en lumière le rapport entre le migrant et son nouvel espace, lequel rapport induit la problématique de l'identité sociale liée au droit du sol.

1.1. Mobilité spatiale et identité sociale : changement de point de vue

La mobilité est évoquée, aujourd'hui, pour caractériser les sociétés modernes dominées par des déplacements

transfrontaliers. C'est pourquoi, cette étape du travail interroge les parcours migratoires en tant que paradigmes de l'organisation des espaces.

Le concept de mobilité spatiale fait allusion à tout déplacement des populations dans l'espace physique, quels que soient la durée, la distance du déplacement et les moyens déployés par ces sujets. Cette approche de la notion de mobilité spatiale prend en compte des comportements divers comme les migrations internationales, les migrations interrégionales, les mouvements pendulaires³⁴, les déménagements, le tourisme, les voyages d'affaires, etc. Bien que très large, cet éventail n'intègre pas, par exemple, les transferts monétaires, la mobilité des capitaux, les transmissions d'informations, les transferts de savoir-faire, les déplacements d'activités, qui relèvent aussi de la notion de mobilité.

La mobilité spatiale dont il s'agit, ici, s'intéresse aussi bien aux hommes en tant qu'acteurs d'une collectivité qu'aux objets symboliques telle que la terre. À ce stade, l'accent est mis sur les enjeux de la mobilité spatiale en ce sens que c'est par elle que les sociétés fonctionnent et se transforment. En tant que composante de l'organisation des espaces, la mobilité fait l'objet de diverses définitions qui renvoient à différents registres d'observation et de conceptualisation. Dans son acception la plus fréquente que nous allons explorer, la mobilité est un déplacement, un transfert, d'un lieu à un autre. La mobilité est donc ce mouvement qui interroge le rapport de l'homme à son espace. C'est pourquoi, la question de la mobilité en géographie comme dans les sciences humaines et sociales, connaît un regain d'intérêt. Ce qui suppose que la temporalité et la spatialité entretiennent des rapports étroits de référentialité servant d'ancrage au roman africain. Abordant cette question d'espace dans la perspective de la géocritique, B. Westphal (2007, p. 229) précise : « Du fait du poids de son histoire, l'espace est

³⁴ En *géographie sociale*, la mobilité pendulaire, appelé aussi trafic pendulaire ou mobilité alternante, désigne les déplacements quotidiens de la population pour des motifs de travail et/ou des études.

compossibilité, congrescent d'éléments hétérogènes qui font masse. Les lieux ne peuvent être perçus que dans le volume pluridimensionnel de l'espace-temps, d'un espace élevé au carré du temps. »

Plus qu'une simple liaison entre un point de départ et une destination, la mobilité spatiale est une dimension structurante de la vie sociale. Cette acception traduit un transfert de sens de la notion de la mobilité qui devient une métaphore évoquant toute autre forme de rapport à la distance et à l'espace. Dans ce contexte, le lointain et le proche, l'ici et l'ailleurs cessent de s'opposer dans une catégorisation binaire de l'espace à travers l'entre-deux de la situation de l'immigrant, de l'émigrant et du migrant, dont les origines et les destinations se fondent dans des espaces circulatoires. La mobilité devient ainsi un style de vie, qui a fait émerger un nombre de notions justifiant l'importance de cette réalité : l'on parle de sociétés nomades ou de sociétés en réseaux, de mobilité sociale et professionnelle, de mobilité dans le cycle de vie, de mobilité d'objets, de signes et de symboles, etc. C'est donc dire que, dans sa conceptualisation sectorielle, la mobilité spatiale est un phénomène social total, qui n'est pas sans rapports avec les autres types de mobilité qui animent la dynamique sociale. Le sens des mobilités devient par là-même un opérateur privilégié d'identité. Il importe donc d'indiquer que tout effort de conceptualisation et de théorisation de la mobilité spatiale favorise une compréhension et une explication efficaces de l'identité du migrant dans la construction de l'habiter.

1.2. La mobilité du migrant dans la construction de l'habiter : entre spatialité et identité

Dans la circulation des migrants d'un espace à un autre, des identifications s'opèrent et traversent des générations. Ces identifications peuvent opposer les migrants aux autochtones, en termes de conflits. Dans le cadre de cette réflexion exploratoire sur la construction de l'habiter, il s'agit de mettre en évidence

que la spatialité comprise comme l'ensemble des lieux que fréquente un individu durant une période de son existence, peut être perçue comme une résultante de l'usage qu'il fait des espaces, mais aussi des nouvelles significations qu'il leur accorde. De ce fait, l'habiter est perçu non seulement comme un construit que l'individu met en place durant sa vie, mais aussi comme une série de lieux qui constituent sa « carte d'identité spatiale », chargés de valeurs affectives grâce auxquelles il rend intelligible son appartenance spatiale. La construction identitaire qui en découle s'exprime par une sorte de négociation qu'il subit ou non, faisant de lui un acteur plus ou moins principal de son intégration. La construction de l'habiter est donc éminemment individuelle et collective et exige à chaque individu, dans sa trajectoire sociale, des compétences de socialisation. De ce fait, la notion d'habiter, loin de se limiter au lieu d'habitation, suscite l'idée de la construction signifiante du rapport de l'individu au monde, afin de consolider son « être-social » et son « être-spatial » en un « être-là »³⁵. Cela amène à soutenir que la notion d'identité est étroitement liée à l'habiter et elle devient une ressource explicative du sens des mobilités. Les conditions des mobilités socio-spatiales accentuent ainsi cette relation d'identification à l'espace. M. Stock explique, à juste titre, que la mobilité spatiale est un fait humain total au cœur de la question globale de l'altérité:

(...)il convient de reconnaître que les sociétés humaines (...) construisent de l'espace d'une nouvelle façon - en raison de, et par la mobilité spatiale - à la fois par les pratiques et par le symbolique. En effet, la mobilité spatiale, entendue comme un complexe sociétal - un « fait humain total » (...) - tisse ensemble au moins cinq dimensions fondamentales des sociétés humaines : individuelle, sociale, temporelle, spatiale, symbolique. (...) On peut ainsi discriminer différentes modalités de mobilité - dont deux grandes classes

³⁵ L'allusion est faite, ici, au concept « *Da-sein* » de Heidegger qui exprime donc cette idée de « l'être-là », c'est-à-dire de « l'être présent ». A travers cette expression, Heidegger légitime sa définition de l'homme comme un « être-là ».

: « circulation » et « migration » ainsi que deux rapports différents à l'altérité : « transport » pour une circulation sans altérité, et « déplacement » comme mobilité avec altérité (M. Stock, 2006, p.1-2).

L'intérêt de cette approche par « la construction de l'habiter » est d'interroger le désir identitaire du migrant sous l'angle spécifique de la signification que les enjeux prennent au regard de sa construction identitaire à travers sa trajectoire socio-spatiale. L'espace est manifestement un facteur qui donne sens à la négociation des individus dans leurs relations aux autres. D. Martouz, S. Thibault, B. Feildel et H. Bailleul l'expliquent : « habiter un lieu, c'est l'inscrire, explicitement ou non, consciemment ou non, dans une trajectoire de vie, dans un rapport à d'autres lieux dès lors que les moyens de la mobilité permettent aux individus de changer plus ou moins facilement de lieux au cours d'une vie. » (D. Martouz, et alii, 2009, p. 9). Si le lieu est un nœud d'articulation entre un espace de vie et un système territorial, le temps, qui est comme une succession de durées qui organisent les activités, mérite une attention particulière. En effet, dans l'organisation des activités humaines, la manière de structurer le temps importe beaucoup. Dans une telle conception du temps, la réalité spatiale ne subit pas le changement, mais c'est plutôt l'espace qui détermine le temps et donne sens aux changements dans l'histoire du lieu. Dans la plupart des cas, pour bien des immigrants, le pays d'appartenance, c'est surtout la terre, ce lieu de naissance qui impacte la compréhension des jeux sociaux qui se jouent dans les processus d'intégration en posant la problématique de l'inadéquation entre l'identité de fait, constatée et l'identité de valeur, revendiquée. Mais l'intégration des migrants dans le pays d'accueil suscite souvent des inimitiés. J. Costa-Lascoux en donne une explication :

On peut vouloir conserver la nationalité d'origine tout en demandant le respect des droits fondamentaux et l'égalité de traitement avec les nationaux dans tous les actes de la vie

quotidienne, solution adoptée par les ressortissants des pays (...) En revanche, l'obtention de la nationalité du pays de résidence est souvent considérée comme la phase ultime de l'intégration (...). (J. Costa-Lascoux, 1989, p. 340).

Les formes de mobilité identifiées par hiérarchisation des statuts socio-spatiaux en termes de résidents/émigrant, sédentaires/nomades plongent les immigrés dans la situation de « double absence », faisant écho à l'expression de « ni ici, ni ailleurs ». De ce fait, l'enjeu de la mobilité spatiale réside dans l'éclatement identitaire du sujet qui s'explique partiellement par le rejet et la haine de la population d'accueil. C'est dans ce cadre que s'inscrit la fonctionnalisation des mobilités dans les œuvres romanesques de V. Konan qui met un point d'honneur sur la crise du tutorat entre les migrants et les autochtones autour de la terre.

2. La fictionnalisation de la mobilité : du contexte à la crise du tutorat

La mise en fiction des mobilités dans les romans de V. Konan s'inscrit dans un contexte bien précis. Ainsi, après cette mise en contexte de ce phénomène, nous montrerons comment le passage de la crise du tutorat à la crise foncière offre une grille de lecture de l'état des lieux d'une pseudo « dialectique du maître et de l'esclave »³⁶.

2.1. Du contexte des mouvements migratoires aux textes romanesques

Historiquement, avec l'entreprise coloniale, de vastes mouvements de population ont eu lieu dans la sous-région : outre des déplacements humains forcés liés aux exactions coloniales, l'entreprise coloniale a engendré d'importantes migrations saisonnières entre les bassins de main d'œuvre de l'hinterland et

³⁶ Dans cette dialectique, le maître est le tuteur de l'espace d'accueil et l'esclave est le migrant.

les zones de forts investissements coloniaux (plantations, mines, ports), situées principalement dans les pays côtiers. Et la Côte d'Ivoire, qui n'est pas en marge de cette mosaïque migratoire, a enregistré l'immigration des burkinabé telle que voulue par l'État colonial et poursuivi par l'État postcolonial dans le cadre du besoin de main-d'œuvre abondante pour une agriculture non mécanisée, comme en témoigne A. Loada³⁷ (2006, p. 334) :

Ainsi, considérée à tort comme un réservoir de main-d'œuvre inépuisable pour la mise en valeur des pays voisins, la Haute-Volta n'a pas failli à sa réputation de terre d'émigration après l'indépendance. Les flux migratoires vont en effet se poursuivre, et même s'accroître avec les contingences climatiques (sécheresses successives de 1968 et 1974) et leurs conséquences (pression démographique sur les terres). C'est la Côte d'Ivoire qui constituera le principal pays d'accueil, au point que le « type idéal » du « diaspo » est celui d'un Burkinabé caractérisé par l'accent et le style de vie ivoiriens. Aussi, parler de l'émigration burkinabé, c'est surtout parler de la communauté burkinabé installée en Côte d'Ivoire.

Cette forte immigration provient de toutes les régions de la colonie, mais particulièrement du Nord, établissant des courants migratoires entre le Nord et le Sud, participant à la recomposition de l'occupation des territoires d'accueil. Et l'ampleur du phénomène migratoire, devenue préoccupante, a interpellé l'écrivain ivoirien, V. Konan, qui l'a consignée dans deux fictions romanesques que sont *Les Catapilas, ces ingrats* (2009) et *Catapila, Chef du village* (2014). A la page 18 de l'oeuvre *Les Catapila, ces ingrats*, l'auteur plante le décor de la mobilité de ce peuple vers d'autres horizons : « Les Catapila étaient des gens venus d'un autre pays » (*LCI*, 2009, p.18). Plus loin, il précise que « Les premiers Catapila venaient d'un pays voisin du nôtre (*LCI*, 2009, p.20) ; « Certains [sont venus] des pays voisins très sec et qui se trouvaient dans d'autres pays (*LCI*, 2009, .p.21). De ces extraits, il se dégage en même temps deux motifs de cette invasion. Les premières vagues venues dans le

³⁷ Il convient de préciser qu'Augustin LOADA est professeur titulaire à l'université de Ouagadougou.

cadre de la main-d'œuvre dans les plantations ont pris conscience de la richesse du sol de leurs pays d'accueil comparativement à leurs pays d'origine métaphoriquement qualifiés d'aussi secs qu'eux-mêmes. Ils reconnaissent que chez eux, le sol était si dur et craquelé que rien n'y poussait et que « l'on pourrait marcher sur des kilomètres sans rencontrer un seul arbre ou une touffe d'herbe » (CCV, 2014, p.34). Dans un tel climat chaud et un tel paysage pauvre, ils avouaient même que souvent, les hommes et les animaux mouraient de faim et de soif parce qu'il ne pleuvait pas pendant des années. Et A. Loada de corroborer cette description et de montrer que cette forte mobilité est due à « la relative absence d'opportunités économiques au Burkina Faso en regard de celles qu'offraient les pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire ; la dégradation de l'environnement, l'insuffisance et l'irrégularité des pluies ainsi que l'érosion des sols » (A. Loada, 2006, p. 345).

Justifiant le choix de la Côte d'Ivoire comme destination privilégiée, il met l'accent sur les opportunités qu'offrait la Côte d'Ivoire en termes de stabilité politique et de prospérité économique : « Quant au choix de la Côte d'Ivoire en tant que principale destination des migrants, il pouvait s'expliquer par la stabilité politique de ce pays, par sa prospérité économique, par sa politique d'immigration accueillante ainsi que par les conventions qu'il avait signées en ce sens avec ses voisins, en particulier avec le Burkina Faso » (A. Loada, 2006, p. 345). De toute évidence, cela ne peut que susciter et encourager le flux migratoire vers ces nouveaux pays d'accueil au paysage et au climat favorables à une production abondante. Ces conditions ont suscité chez ces migrants un besoin profond de sédentarisation³⁸, car « Ils [ces Catapilas] avaient eux aussi créé des villages qu'ils avaient baptisés des noms de leurs villages d'origines » (LCI, 2009, .p.20).

³⁸ Par sédentarisation, il faut entendre, ici, le fait de passer de l'état de nomade (se déplacer d'un lieu à un autre) à l'état de sédentaire (demeurer en un lieu fixe) en parlant d'un groupe ou d'une population.

Les vagues des nouveaux arrivants procèdent par une humilité apparente pour négocier une parcelle de forêt où ils s'installent et y ont créé des plantations de café, de cacao et des produits vivriers. C'est d'ailleurs à cause de leur courage extraordinaire qu'on les « surnomma Catapilas, déformation du mot Caterpillar, ce gros engin des Blancs qui traçait des routes dans notre pays » (CCV, 2014, p.35). Cette déformation hyperbolique du mot est une identification péjorative qui les assimile à des machines à travailler sans fatigue. Le constat que partagent les villageois est que cette population des Catapilas connaît une croissance exponentielle : « Les Catapila avaient envahi toute notre région qui était connue pour être une grande région de culture de café et de cacao. » (LCI, 2009, p. 21). La culture de la terre est donc, ici, le motif décliné de cette invasion croissante. Les cris de cœur des villageois sont sans ambages : « Les Catapila nous ont volé nos forêts » (LCI, 2009, p.66), alors que chez eux, « le soleil tapait sur les têtes avec un marteau, un soleil qui suffisait pour cuire (...) sans feu, un soleil qui abrutissait tellement les animaux que l'on pouvait s'asseoir sur les caïmans ». (CCV, 2014, p.34). A la lecture de ces romans où l'auteur articule humour et ironie, l'on se rend compte que le contexte, les personnages et les intrigues sont tels que l'on a du mal à établir une frontière entre la fiction et la réalité à forte référentialité ivoirienne. L'histoire qui s'y déploie particulièrement épouse, à quelques détails près, les contours de celle de la Côte d'Ivoire depuis ces deux dernières décennies, ponctuées par les crises de tutorat au cœur d'une sorte de « dialectique du maître et de l'esclave »

2.2. Récit de la crise du tutorat : état des lieux d'une pseudo « dialectique du maître et de l'esclave »

L'accentuation de la crise de tutorat entre étrangers et autochtones a modifié l'image des étrangers et des emplois naguère jugés dégradants par les autochtones. Perçus désormais comme des « envahisseurs », les étrangers sont accusés

d'occuper les emplois et de s'être approprié les terres. Ainsi, préoccupé par les conséquences de cette invasion, V. Konan ne manque pas de déplorer cette crise du tutorat qui a conduit à l'exacerbation des tensions entre autochtones et les Catapilas. L'auteur l'explique à travers le témoignage ironique d'un personnage qui dit ceci aux étrangers : « Quand on vous donne le bout du doigt, vous voulez prendre tout le bras » (CCV, 2014, p. 83). Plus loin, il explicite cette image : « Quand vous êtes arrivés ici au début, vous voulez juste un petit bout de forêt pour ne pas mourir de faim. Nous vous en avons donné. Finalement vous avez pris toutes nos forêts. Et maintenant, c'est le village tout entier que vous voulez qu'on vous donne » (CCV, 2014, p. 84). A travers ces propos, l'on constate que le tutorat entre autochtones et étrangers est mis à rude épreuve.

En effet, la théorie du tutorat repose sur une délégation de droits fonciers aux planteurs migrants ; de sorte que le tutorat correspond à une convention agraire, caractéristique de l'économie morale des zones paysannes qui accueillent les étrangers. Son principe est que les bénéficiaires de cette délégation de droits fonciers se soumettent à un devoir permanent de reconnaissance fondé sur un « contrat moral » vis-à-vis des tuteurs. Ainsi, dans l'entendement des autochtones, c'est au nom de ce contrat qu'ils cèdent une portion de terre aux contours flous, parfois sans limites précises, mais dont ils entendent conserver une certaine maîtrise foncière. C'est d'ailleurs ce qu'insinue ce personnage en ces termes :

Plus tard ils firent venir leurs femmes et enfants, puis d'autres parents, à qui chacun de nous céda un bout de forêt ; (...) nous remarquâmes qu'ils occupaient toutes nos forêts, qu'ils ne nous avaient laissé que des bas-fonds autour du village où nos femmes cultivaient du riz. Et nous remarquâmes [aussi] à quel point ils étaient impolis, mal élevés, sales, violents, malhonnêtes, barbares, arrogants, voleurs bref, invivables. (CCV, 2014, pp.35-36).

Le tutorat qui devrait offrir un cadre légal pour l'accueil des migrants a perdu de sa valeur morale de délégation des droits d'usages ou d'occupation d'une portion de terre. De ce fait, les autochtones ont aussi perdu leur autorité sur leurs terres et sur les migrants. Face cette situation d'invasion massive des migrants qui tentent d'acquérir des droits aux ressources naturelles, les maîtres de la terre ont pris conscience de la nécessité de refuser d'aliéner leurs droits sur le sol. Ils inscrivent alors la revendication de leurs terres exploitées dans le registre de l'autochtonie pour rappeler que les obligations du tutorat n'ont pas été respectées. Dès lors, les revendications foncières deviennent nationalistes et se tournent contre les étrangers dont l'ingratitude a été poussée jusqu'à des velléités de s'approprier la gestion des villages : « C'est maintenant notre pays qu'ils veulent » (*LCI*, 2009, p.103), indique un des autochtones. Tel est le motif qui suscité l'exacerbation des tensions entre autochtones et migrants burkinabé qui, malgré leur faible niveau d'instruction, ont la mainmise sur les terres et même sur les secteurs informels. Cela est perceptible dans cet aveu d'un villageois : « Les Catapila de notre village exerçaient les métiers que nous trouvions indignes. Tels que réparateurs de vélos, coiffeurs, tailleurs, photographes. Même au chef-lieu de la sous-préfecture qui est la ville la proche de notre village, c'étaient les Catapila qui tenaient tous les commerces, les kiosques à café etc. (*LCI*, 2009, p.20).

De toute évidence, cette situation a fini par mettre en place un système de relations où l'étranger devient l'hôte, où chacun est à la fois hôte et otage de l'autre. En réalité, il s'agit d'une pseudo « dialectique du maître et de l'esclave », dans laquelle les autochtones sont devenus dépendants des étrangers qui étaient perçus comme des machines, puisqu' « ils travaillent comme des animaux sans jamais se reposer. » (*LCI*, 2009, p.19). Ceux-là, contre un peu d'argent et des bouteilles de liqueur, chacun a cédé aux Catapilas d'abord un bout de sa forêt, puis toute sa forêt dont il ne savait quoi faire : « Les Catapila avaient

pris presque toutes nos forêts et étaient devenus riches » (*LCI*, 2009, p. 19), explique un villageois avant de confirmer cette dialectique : « Ils avaient réussi à nous rendre autant dépendants d'eux (...) » (*CCV*, 2014, p. 38). En définitive, cette explosion migratoire a suscité la montée de l'idéologie nationaliste avec ses corollaires.

3. L'explosion migratoire et la montée de l'idéologie nationaliste

Les deux romans de V. Konan, en évoquant l'explosion migratoire, mettent l'accent sur le conflit qui oppose les autochtones et les étrangers autour de l'idéologie nationaliste avec ses corollaires d'ivoirité et de xénophobie. Toutefois, l'écrivain ivoirien, au moyen d'une écriture humoristique de la crise foncière, offre une lecture idéologique de la réconciliation.

3.1. L'ivoirité et la xénophobie au cœur du nationalisme ivoirien

La crise de cohabitation entre autochtones, allochtones et immigrés dans ce pays imaginaire autour duquel gravitent les intrigues des romans de V. Konan, rappelle, à quelques détails près, la crise que traverse la Côte d'Ivoire depuis décembre 1999. L'une des multiples causes incontestables, d'une œuvre à une autre, est le poids des étrangers. Cette situation a fini par engendrer des conflits dans deux domaines majeurs : la gestion de la terre et l'élection du chef de village, un processus qui, selon C. Bouquet (2006, p. 333) fait « (...) appel au droit du sang et à la nationalité d'origine ». Cela est perçu dans les relations entre les Catapilas et leurs hôtes qui jouent sur le registre national ou tuteur, en insistant sur la nationalité et l'idéologie d'autochtonie, pour disqualifier les migrants de tout droit sur la terre. Du moins, c'est ce qui se lit dans ce passage : « Chez nous, un étranger reste toujours étranger. Nulle part, on a vu un étranger, quel que soit l'amour que l'on a pour lui, occuper le lit

du maître de maison ». (CCV, 2014, p.103.). L'expression « chez nous », qui pose déjà l'autre comme étranger, présente l'autochtone comme « maître de maison ». A l'évidence, il se pose un problème de lecture des concepts d'ivoirité et de xénophobie accentués par la politique de nationalisation des emplois engagée suite à la crise déclenchée entre les deux parties. Ainsi, après avoir chassé les catapilas de la sous-préfecture, les autochtones ont décidé, « avec l'appui du député et du sous-préfet, de nationaliser tous les emplois qu'ils occupaient » (CCV, 2014, p. 111). En effet, Robert qui cherchait, par tous les moyens, à exterminer les Catapila pour prendre leurs richesses, est encouragé et soutenu dans ce funeste projet par un élu, de surcroît un législateur :

Le député de notre région, dit le narrateur, eut vent des activités de Robert et il l'appela secrètement chez lui. Il le félicita pour ce qu'il faisait et l'encouragea dans le noble combat qu'il menait pour restituer à nos parents les forêts dont ils avaient été injustement spoliés par les Catapila, avec la complicité de tous ces corrompus du gouvernement. Il lui dit qu'il avait le soutien de tous les cadres de la région et lui remit de l'argent pour qu'il organise les jeunes du canton. L'organisation, pour Robert, consista à réunir les jeunes de chaque village, à leur offrir du koutoukou, (...) et à vitupérer ceux qui avaient volé nos forêts. (CCV, 2014, p. 59-60)

En mettant l'accent sur la dimension nationaliste du conflit dans un tel contexte, l'auteur vise à redéfinir le clivage entre autochtones et étrangers et cristalliser les tensions sur les étrangers. Il s'agit, en réalité, d'une instrumentalisation du registre national qui renvoie à l'affirmation des liens primordiaux de sang, de race, de langue, de région et de coutume. Et la notion d'« ivoirité » constitue un contre-pied aux migrants qui convoitent ces droits de culture et de sang. Cette exclusion est aussi perceptible dans le domaine électoral où l'un des Catapilas aspire au poste de chef de village. Face à cette ambition, les réactions sont virulentes : « Nous tenions à ce

qu'ils sachent que malgré tout cela et même si certains d'entre eux avaient la nationalité de notre pays, ils étaient des Catapilas, c'est-à-dire des étrangers » (CCV, 2014, p. 39). D'ailleurs, les villageois rappellent clairement la nécessité de respecter les conditions d'éligibilité : « Pour toute élection il y a des conditions d'éligibilité. Et chez nous, pour être candidat, il faut être de père et de mère originaire de ce village. (CCV, 2014, p. 87).

En fait, des années plus tard, au grand étonnement des autochtones, les Catapilas, en plus de devenir riches, les descendants des premiers Catapilas revendiquent la nationalité du pays où ils vivent, sous prétexte qu'ils y sont nés et ne se connaissent pas d'autres pays. Les choses se compliquent davantage lorsque l'un des descendants des Catapilas veut être le chef du village ou du pays, peu importe. Au sujet de sa candidature, une précision formelle a été faite sur les critères : « D'abord, ici, c'est le père qui compte. Et son père est Catapila. Tu crois que ça fera sérieux que notre chef porte un nom de Catapila alors que nous ne sommes pas au pays des Catapilas ? (CCV, 2014, p. 84). C'est dire combien la coexistence entre autochtones et immigrants, quand elle fait irruption sur la scène politique, peut revêtir la forme de la xénophobie. Si le concept d'« ivoirité » a servi d'instrument d'exclusion sociale et économique de nombreux des Catapilas, le climat de xénophobie entretenu par les hommes politiques a attiré l'attention de plus d'un. A. Loada, abordant cette situation, rappelle le contexte lointain d'émergence des concepts d'ivoirité et de xénophobie :

(...) les causes de la crise ivoirienne sont pourtant d'ordre interne. Elle résulte d'abord de la fin du miracle économique dans ce pays naguère prospère, mais a aussi et surtout son origine dans les dangereuses manipulations du concept d'« ivoirité » par le successeur du président Houphouët Boigny. Élaboré en 1995-1996 et vulgarisé par le président Henri Konan Bédié, ce concept avait initialement pour objectif officiel de « forger une culture commune pour tous

ceux qui vivent sur le sol ivoirien, étrangers comme nationaux ». En réalité, il avait été pensé dans un contexte de crise économique et en réaction au sentiment d'une présence étrangère « trop nombreuse » qui risquait de s'appropriier la Côte d'Ivoire au détriment des « vrais » Ivoiriens. Le concept fera l'objet de manipulations politiques (...) (A. Loada, 2006, p.351).

Le nationalisme est donc ce nouveau registre identitaire qui guide les comportements, les discours et les représentations dans la réorganisation sociale des rapports à la terre. Il fonde les stratégies de revendications d'autochtonie. La production romanesque de V. Konan montre ainsi que les conflits fonciers portent autant sur les ressources elles-mêmes que sur la légitimité des revendications des deux parties. Tandis que les autochtones soutiennent qu' « il n'était plus possible [pour eux] de vivre avec des gens pareils, des ingrats (...) qui [leur] plantaient un couteau dans le dos », les étrangers, quant à eux, brandissent leur contribution remarquable dans la construction nationale ; ceux-ci revendiquent même le droit à la nationalité sous prétexte qu'ils y étaient nés et « (...) qu'ils avaient passé toute leur vie dans [ce] pays et n'en avaient pas d'autre où aller. (...) Certains d'entre eux disaient même que si notre pays était riche, c'était grâce à leur travail et c'étaient eux qu'ils l'avaient construit. (CCV, 2014, p 37).

Somme toute, à travers la fictionnalisation des violences liées aux mobilités spatio-temporelles, V. Konan propose une écriture humoristique au service de l'idéologie de la réconciliation nationale.

3.2. L'écriture humoristique de la crise foncière : une lecture idéologique de la réconciliation

Les œuvres romanesques de V. Konan sur lesquelles porte notre réflexion dévoilent la crise ivoirienne avec ses causes, ses manifestations et surtout ses conséquences qui ont entraîné une fracture sociale profonde. Mais, au-delà de leurs

aspects crisogènes, ces textes offrent une lecture subtile d'une perspective de réconciliation, de pardon et de l'acceptation de l'autre. De ce fait, le principal message de ces œuvres pourrait se résumer en ces termes de destins liés des deux parties qui doivent œuvrer pour un « vivre ensemble harmonieux ». Le personnage Robert et les jeunes du village mis en scène par V. Konan en ont fait l'expérience. En tournant en dérision des acteurs évoqués et impliqués dans la narration, V. Konan, en journaliste et écrivain ivoirien, montre la nécessité d'apprendre à vivre ensemble. Ces étrangers, perçus comme tels, quoique moqués dans leur mobilité, présentent des aspects positifs car ils étaient de grands travailleurs et des créateurs de richesse ; et les villageois le reconnaissent bien avec humour : « Ils travaillaient si dur que nous les avons surnommés Catapila, déformation du mot *Caterpillar* » (*LCI*, 2009, p.18). L'auteur tourne aussi les autochtones en dérision lorsqu'il leur fait reconnaître leur posture de dépendance vis-à-vis des étrangers qui occupaient tous les petits métiers et commerces que ceux-là trouvaient indignes : « (...) ils exerçaient les métiers que nous trouvions indignes. Tels que réparateurs de vélos, coiffeurs, tailleurs, photographes. Même au chef-lieu de la sous-préfecture qui est la ville la proche de notre village, c'étaient les Catapila qui tenaient tous les commerces, les kiosques à café etc. » (*LCI*, 2009, p. 20). Dans *CCV*, les villageois résument l'utilité des étrangers en ces termes : « Ils avaient réussi à nous rendre autant dépendant d'eux » (*CCV*, 2014, p. 38). Cette dérision est aussi orientée vers les hommes politiques dont les manœuvres usitées pour alimenter les tensions entre autochtones et allogènes et servir leurs propres intérêts sont mises en lumière. M. Bourlet explique l'importance de la fictionnalisation de la mobilité :

Les déplacements incessants des personnages d'un lieu à un autre, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre travaillent le récit et lui donnent un sens. La mobilité n'est donc pas seulement un trait thématique, elle est surtout un mode de réflexivité engageant des techniques narratives,

stylistiques destinées à problématiser ces récits autour de l'espace et du temps. (M. Bourlet, 2016, p. 328).

Si les œuvres de V. Konan s'inscrivent dans une perspective de mémoire par rapport à la mobilité des étrangers en Côte d'Ivoire, il s'agit de problématiser ces textes dans l'optique fondamentale de les positiver pour leur contribution aux perspectives de réconciliation. Quand bien même, au premier plan, ce serait le caractère traumatisant de la crise qui se lit avec ses corollaires d'exclusion, de xénophobie, force est de reconnaître que ces œuvres sont sous-tendues par un périlleux exercice d'ordre éthique : celui de la réconciliation. L'œuvre *LCI*, loin de prétendre donner une solution idoine en matière de réconciliation, pose, à tout le moins, les jalons d'une telle démarche heuristique. C'est en ce sens que la réflexion sur ce roman vise à analyser le mode opératoire du passage de la crise à la réconciliation. Telle est d'ailleurs la polysémie de l'œuvre qui dégage à la fois sens et enjeux. En s'inscrivant dans une dynamique de la mémoire ou du souvenir, les œuvres de V. Konan apparaissent alors comme une tentative de réconciliation. Elles sont aussi un appel à la responsabilité étatique dans le sens du renforcement de la politique de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il convient de retenir qu'à la lecture des œuvres romanesques de V. Konan, la littérature est recherche et puissance de questionnement fondamental sur les valeurs sociales telles que le pardon et la réconciliation. L'étude de ces œuvres a conduit aux résultats suivants : d'abord, l'on comprend qu'à un moment donné de l'histoire de ce pays imaginaire à forte référentialité ivoirienne, les autochtones se sont trouvés prisonniers de leur propre haine pour l'étranger autour de la terre ; ensuite, les sentiments contrariés d'autochtonie et d'étrangeté au cœur de ces métarécits sont des

prétextes d'une autopsie littéraire qui interroge les crises identitaires individuelles autour du concept d'ivoirité. Enfin, c'est dans la perspective de réponses plurielles à cette interrogation que se décline le rôle de l'écrivain engagé dans un compromis de la réconciliation et du vivre ensemble. A travers ce travail consacré à la fictionnalisation de l'impact des mobilités spatiales sur la vie communautaire, nous souhaitons contribuer à la réflexion sur l'éthique sociale. Envisagée sous le prisme des enjeux fonciers, la conceptualisation de la mobilité spatio-temporelle invite à aller au-delà de l'aspect crisogène, pour s'orienter vers une perspective de réconciliation, fondement idéologique de l'écriture romanesque de V. Konan.

Références bibliographiques

BOUQUET C. (2006). « La partition de la Côte d'Ivoire, conséquence des migrations de la période coloniale ? ». *Outre-Terre* 2006/4 (n° 17), pp.333-341.

BOURLET M. (2014). « Mobilité, migrations et littératures en réseaux ». *Cahiers d'études africaines*. [En ligne], 213-214 | 2014, mis en ligne le 27 juin 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/17677> ; DOI : 10.4000/etudesafricaines.17677.

COSTA-LASCOUX J. (1989). « L'Europe des politiques migratoires et l'intégration par le droit », in Bernard Lorreyte (dir.). *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*. Paris : CIEMI-L'Harmattan, p. 335-352.

KIPRE P. (2006). « Migrations et construction nationale en Afrique noire : le cas de la Côte d'Ivoire depuis le milieu du XXe siècle ». *Outre-Terre* 2006/4 (n° 17), p.313-332.

KONAN V. (2009). *Les Catapilas ces Ingrats*. Abidjan-Paris : Jean Picollec.

KONAN V. (2014). *Catapila, Chef du village*. Abidjan-Paris : Jean Picollec.

LOADA A. (2006). « L'émigration burkinabè face à la crise de « l'ivoirité » ». *Outre-Terre*, 2006/4 (n°17), p.343-356, Article disponible en ligne à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-4-page-343.htm>.

MARTOUZET D. et al. (2009). « La construction de l'habiter à l'échelle de la vie : diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter ». Colloque « Habitat et identité : vers une culture de l'habiter ? ». Bayonne : France. pp.81-88.

STOCK S. (2006). « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles ». *Espacestems.net Penser les humains ensemble*. <https://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>. p.1-2.

OTCH-AKPA B. (1995). « *Le principe : "La terre appartient à celui qui la met en valeur". L'envers socio-politique de la problématique foncière de l'État ivoirien, 1963-1993* ». Thèse de doctorat en droit, Université de Paris I-Sorbonne, 1995, 486 p.

WESTPHAL B. (2007). *La géocritique, réel, fiction, espace*. Paris : Minuit.